

REGLEMENT DE COURSE du Tourn de la Cascade d'Ars 2024

REGLEMENT DE COURSE du Tourn de la Cascade d'Ars 2024 :

* L'Association DPC organise, le Dimanche 9 Juin 2024, la 20ème édition de la course de montagne «le Tourn de la Cascade d'Ars» qui se déroulera à Aulus les Bains dans le Haut-Couserans (09 Ariège Pyrénées).

* Inscription : Trail 25€, Tourn et randonnée 13€, Mini trail 8€ et course enfants 5€, en adressant votre bulletin d'inscription et votre règlement* à L'Association « DPC » (Espace Trail du Couserans Allée des Thermes 09140 Aulus les Bains). Les inscriptions du dimanche matin se feront avec 2 files d'attentes de 7h30 à 9 h : 15 € avec (majoration +2 €)

*Pré-inscription : L'Association « DPC » s'engage à rembourser sans condition le coureur qui n'a pu participer à l'épreuve. Les coureurs pré inscrits pourront retirer leurs tee-shirt, dossard, et épingles dans la file Pré Inscriptions (3ème file d'attente).

* Clause de réserve : l'organisation peut annuler la course ou utiliser l'itinéraire de secours en cas d'intempérie.

* Fiche technique :

LE Trail de la vallée du GARBET : le parcours fait 33 km sur un dénivelé positif et négatif de 2100m. Il est entièrement balisé (portion de GR10 et sentier de randonnée : Aulus, cascade d'Ars, col de Guzettou, plateau de Souliou Aulus, Coumebière Col de las Fouzès, Port de Saleix, Coumebière, Aulus), course semi autonomie : 4 ravitaillements liquide et solide (Guzettou, Aulus, Coumebière aller et retour boucle).

LE TOURN de la cascade d'Ars et la randonnée : le parcours fait 14 km sur un dénivelé positif et négatif de 850m. Il est entièrement balisé (portion de GR10 et sentier de randonnée : Aulus, cascade d'Ars, col de Guzettou, plateau de Souliou Aulus), course semi autonomie : 2 ravitaillements liquide et solide. **Pour la randonnée (autonomie sauf ravitaillement Guzettou)**

LE TOURN de la cascade d'Ars : le parcours fait 14 km sur un dénivelé positif et négatif de 850m. Il est entièrement balisé (portion de GR10 et sentier de randonnée : Aulus, cascade d'Ars, col de Guzettou, plateau de Souliou Aulus), course semi autonomie : 2 ravitaillements liquide et solide.

LE Mini Trail du Garbet : le parcours fait 6 km sur un dénivelé positif et négatif de 250m. Il est entièrement balisé (portion de GR10 et sentier de randonnée : Aulus, piste cascade d'Ars, Aulus), course en totale autonomie, ravitaillement à l'arrivée.

LE TOURN de la Bièlo course enfants : le parcours fait 1 km dans le village.

* Lieu et heure de départ et de l'arrivée : 9h30 du Parc Thermal devant l'Espace Trail du Couserans (la remise des dossards se fera à partir de 17h le samedi et à partir de 7h30 le dimanche) arrivée même lieu.

* Conditions : course ouverte à partir de la catégorie Cadet (14 km), et Espoirs (33 km) : (donner une autorisation des parents pour les mineurs).

* Certificat médical : un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition, datant de moins d'un an à la date de la course ou la photocopie d'une licence (FFA - Licence Athlé Compétition, Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass'Running - ou d'une Licence délivrée par la FSCF , la FSGT ou l'UFOLEP dans ce cas, sur la carte licence doit apparaître par tous moyens la mention non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon - Les autres licences ne peuvent plus être acceptées), joindre la photocopie de la licence. Sans certificat médical ou licence aucun dossard ne sera distribué.

*Parcours : La course se déroule sur le sentier à 95 %,

* Sécurité : Les concurrents s'engagent à respecter les consignes des signaleurs situés aux carrefours de sentier et de routes départementales, et des bénévoles situés sur les sentiers du parcours.

* Médical : l'épreuve est encadrée par les organisateurs avec la mise en place d'une assistance médicale comprenant un poste de secouristes de la Sécurité Civile au départ/arrivée de la course, des secouristes sur le parcours et à l'arrivée.

* Assurance : l'organisation bien que couverte par une assurance Responsabilité Civile, décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident. Il est vivement conseillé aux coureurs de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

* Récompenses : Les prix seront remis lors de l'apéritif d'après course

- aux 3 premiers du scratch masculin et féminin - aux premiers de chaque catégorie

- un lot de produits régionaux ou un tee-shirt offert à chaque participant (garanti pour les inscrits avant le 19 mai 2024)

* Résultats : les résultats seront affichés sur l'aire d'arrivée et disponibles sur Internet sur le site officiel de la course : <http://tourn.ars.free.fr> et sur le site chronostart.com.

* Délai : l'organisateur se donne le droit de mettre hors course tout concurrent qui n'a pas franchi la porte horaire à l'Artigous dans les temps de 45 minutes (14 km) et Coumebière retour 14h (33 km).

* Utilisation d'image et Législation : Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser sans contre partie financière les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Tourn de la cascade d'Ars, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 Janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

* Aide aux concurrents : Vous devez assistance à toute personne en danger quelque soit votre intérêt au classement final. En cas de détresse alertez ou faites alerter l'organisation grâce aux bénévoles situés sur le parcours et qui disposent de moyens d'intervention.

Ne laissez pas seule une personne blessée.